

Réf: Dossier 341861

Avis de constitution

SOCIETE « KIMALYTAN SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 JUSTE APRES LA
CITE LES DESIRADES, Lot 41, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIMALYTAN SERVICES »

Objet : - Gestion de biens immobiliers et mobiliers ;
- Gestion de patrimoine ;
- Prestations de service ;
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 JUSTE APRES LA
CITE LES DESIRADES, Lot 41, Ilot 2

Dirigeant(s) M SIENGA YVES AYMAR PAUL ALEPH
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07541 du 12/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55315/GTCA/RC/2024 du 12/09/2024

